



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJET DE REPRISE DE LA SOCIÉTÉ FAMAR LYON POUR RECRÉER UN ACTEUR MAJEUR DE L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ ET DU MÉDICAMENT EN FRANCE

Paris et Boston, le 28 juin 2020 – 10h00 CET - NEOVACS (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce avoir présenté un projet de reprise de la société FAMAR LYON, en association avec les sociétés INDUSTRY et COFILUX, afin de recréer un acteur de référence de l'industrie pharmaceutique en France.

Un acteur historique de l'industrie pharmaceutique en déficit d'investissements

L'usine pharmaceutique FAMAR LYON de Saint-Genis Laval constitue l'un des berceaux de l'industrie pharmaceutique française. Elle fut, dans les années 1980, la plus importante usine Rhône-Poulenc au niveau mondial. Son parcours depuis 10 ans est celui d'un site industriel cédé puis progressivement abandonné par son précédent propriétaire, sans bénéficier des investissements minimaux permettant de maintenir non seulement sa compétitivité mais aussi sa sécurité.

Conçu pour produire plus de 120 millions d'unités par an, le site a vu ses volumes de production se réduire. D'importants retards d'investissement, la réduction drastique des volumes de commandes clients et un niveau de charges fixes devenu alors excessif ont obéré l'exploitation du site de Saint-Genis Laval et conduit à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en juin 2019.

Un plan de reprise présenté par 3 partenaires complémentaires

Le plan de reprise a été présenté conjointement par les sociétés INDUSTRY, COFILUX et NEOVACS. Dans le cadre de ce projet, les repreneurs ont travaillé sur la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation avec reprise du capital de la société FAMAR LYON.

La Société INDUSTRY est la société d'investissement fondée et dirigée par Monsieur Frank SUPPLISSON, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale d'Administration, ancien Conseiller du Président de la République Nicolas SARKOZY et ancien Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie. Cette société est dédiée à la reprise d'actifs industriels et énergétiques en difficultés. INDUSTRY pilote aujourd'hui avec succès la reprise et le développement de l'usine sidérurgique AKERS FRANCE de THIONVILLE (Ascoforge), de l'usine ALTIFORT SMFI de TARBES (Tarbes Industry), de l'usine ALPINE ALUMINIUM d'ANNECY (Alpine Aluminium), de l'ancienne usine de galvanisation ARCELORMITTAL ATLANTIQUE LORRAINE de MONTATAIRE (Montataire Industry) et de l'aciérie ARCELORMITTAL de GANDRANGE (Gandrange Industry).

Frank SUPPLISSON, initiateur du projet de reprise, s'est associé au Groupe COFILUX-SECUFUND, un multi-family office basé au Luxembourg, fondé par Monsieur Marc VANHELLEMONT, ancien associé du Cabinet DELOITTE Belgique, qui détient et gère un panel d'actifs de plusieurs milliards d'euros. La nouvelle stratégie d'investissement de SECUFUND s'est fixée comme priorité le secteur de la santé. Le Groupe COFILUX-SECUFUND a vocation à acquérir des investissements de haute qualité afin d'en assurer la gestion dans le long terme et de mettre en œuvre des initiatives ciblées à valeur ajoutée. Le Groupe COFILUX-SECUFUND a réalisé en 2019 plusieurs acquisitions dans le domaine de la santé pour plus de 735 M€.

Les deux partenaires ont été rejoint par NEOVACS, dans le cadre du nouveau plan stratégique présenté et mis en œuvre par HBR INVESTMENT GROUP. L'objectif est de mettre à profit les compétences d'une équipe scientifique expérimentée, pour identifier les projets les plus prometteurs, les compétences financières et managériales apportées par le nouvel actionnaire de référence, HBR INVESTMENT GROUP, pour structurer les projets, et les ressources financières offertes par sa ligne de financement obligataire. Cette activité permettra de diversifier le risque porté par NEOVACS en investissant dans un projet ambitieux mais réaliste.

L'expertise de NEOVACS sera notamment portée par :

- Vincent SERRA, PhD, Directeur Scientifique et Opérationnel de NEOVACS, expert dans les cycles de l'innovation, ancien Directeur de l'innovation externe et Directeur du Fonds d'investissement et d'innovation PIERRE FABRE, Directeur Scientifique, Directeur Général et cofondateur de différentes sociétés de Biotechnologie (Anosys, Wittycell, Abivax) et auteur d'une thèse d'immunologie à l'Université Grenoble Alpes.
- Bernard FANGET, VP Développement Pharmaceutique de NEOVACS depuis 2005, ancien Senior VP du Développement Pharmaceutique de FLAMEL TECHNOLOGIES, ayant notamment participé à l'industrialisation de nombreux procédés de fabrication BPL, de la culture cellulaire à la fabrication de vaccins et d'anticorps chez SANOFI PASTEUR (Pasteur Merieux Serum et Vaccins, Pasteur Merieux Connaught, Aventis Pasteur).

Un plan d'investissement ambitieux de 37 M€ en 5 ans

Les repreneurs entendent reprendre le site et y investir massivement, afin de le redynamiser et d'en refaire un site majeur de l'industrie de la santé et du médicament en France, dans un contexte où ces industries sont appelées à jouer un rôle croissant dans notre économie.

Le projet de reprise repose sur un investissement global de 37 M€ en 5 ans, permettant de porter les effectifs du site de 150 salariés repris à plus de 400 emplois, selon 5 axes complémentaires :

1. Apporter, dès le mois d'août 2020, des activités industrielles nouvelles sur le site de Saint-Genis Laval capables de maintenir le site en activité, notamment la production de gels hydroalcooliques en reconvertissant une ancienne ligne de production de sirops, aujourd'hui désaffectée. Un contrat d'off-take est d'ores déjà négocié avec l'un des leaders européens de la production de gels hydroalcooliques.
2. Développer, dès le mois d'octobre 2020, une activité de remplissage aseptique, en sous-traitance d'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, à la recherche de capacités en vue de la production, dans les meilleurs délais possibles, du futur vaccin contre la Covid-19. Ce projet va nécessiter l'intervention d'une centaine de collaborateurs environ. Les repreneurs ont été retenus pour un tel projet d'envergure en raison de la réactivité offerte pour répondre à une telle demande dans un délai aussi court et la compétence technique

des équipes permettant d'être opérationnel après une période de formation indispensable liée aux spécificités des opérations de remplissage aseptique et aux procédés internes du client.

3. Relancer l'activité historique du site avec les clients actuels et de nouveaux clients séduits par le projet. Un accord a notamment été conclu avec le laboratoire Cristers. Les travaux pour réaliser les investissements de remise à niveau et obtenir les autorisations de l'ANSM seront engagés dès le mois d'août 2020.
4. Implanter une unité de bio conditionnement et de distribution de produits de santé très sensibles : poches de sang et de plasma, tissus, greffons, matériels chirurgicaux. Ce projet, créateur de 160 nouveaux emplois, représente un investissement de 15 millions d'euros, pour lequel un pré-accord de financement a été obtenu de la part de Bpifrance.
5. Créer un centre de formation et un incubateur de sociétés de biotechnologies.

L'investissement de 37 M€ sera décomposé de la manière suivante :

- 12 M€ en capital, dont 2 M€ et 10 M€ apportés respectivement par NEOVACS et COFILUX,
- 15 M€ investis dans l'aménagement et l'exploitation d'un bâtiment dédié à l'activité de conditionnement, dont 6,5 M€ seront financés par Bpifrance et 8,5 M€ par la société VALINVEST, premier développeur des plateformes du groupe CHRONOPOST BIOLOGISTIC,
- 10 M€ investis sur le site par NEOVACS et/ou ses filiales, à raison de 2 M€ chaque année pendant une durée de 5 ans.

NEOVACS s'est engagé à apporter 2 M€ en capital pour détenir 15% du véhicule financier de reprise de FAMAR LYON. NEOVACS siègera au Conseil de Surveillance et assurera la présidence.

Les repreneurs ont également prévu la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des collaborateurs de FAMAR LYON qui ne seraient pas intégrés dans le plan de continuation (soit 89 CDI et 4 CDD).

NEOVACS a prévu de supporter sa quote-part d'investissement dans le cadre du plan d'investissement présenté par HBR INVESTMENT GROUP le 18 mai 2020, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris et dont l'objet même est la prise de participation directe et/ou indirecte dans des sociétés « BioTech » ou « Medtech ».

Frank SUPPLISSON déclare : « Avec NEOVACS, nous avons voulu proposer l'offre la mieux-disante socialement, avec 150 salariés FAMAR LYON repris, industriellement, avec le lancement dès la rentrée de septembre de nouvelles sous-traitances auprès de leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies qui nous ont accordé leur confiance, et financièrement, avec 37 millions d'euros de new money, comprenant notamment un financement de Bpifrance. »

Hugo Brugière, Président de HBR INVESTMENT GROUP et Président Directeur Général de NEOVACS, ajoute : « Nous démontrons, par cette première initiative structurante, la vision très claire que nous avons pour l'avenir de NEOVACS et notre capacité à identifier des projets ambitieux, à très forts potentiels, mais à l'arrêt. Plus que jamais, la société NEOVACS démontre ainsi son ambition pour redevenir un acteur clef de l'industrie pharmaceutique en France. »

Ce plan doit être examiné le 30 juin 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris avant d'être mis en œuvre. NEOVACS tiendra le marché informé de toutes avancées significatives dans le cadre de ce projet.

Prochain rendez-vous financier : Assemblée générale des actionnaires le 9 juillet 2020

À PROPOS DE NÉOVACS

NEOVACS est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. NEOVACS a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations** : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse financière
nbouchez@actus.fr
01 53 67 36 74